



09.05.2003 - 17:50 Uhr

PD: Tribunal pénal fédéral de Bellinzone: la Commission judiciaire met en place une procédure d'audition des candidats

(ots) - La Commission judiciaire de l'Assemblée fédérale a institué une sous-commission chargée de procéder à l'audition des candidats aux postes de juge pour le nouveau Tribunal pénal fédéral de Bellinzone. La commission espère en outre que, d'ici l'élection des juges à l'automne prochain, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux résoudront le problème de la participation aux frais d'infrastructure.

Réunie ce jour à Berne, la Commission judiciaire a commencé par prendre acte des 65 candidatures reçues pour les postes de juge au nouveau Tribunal fédéral de Bellinzone. Une sous-commission composée de représentants de tous les groupes parlementaires procédera à une évaluation préliminaire avant les vacances d'été et consacra trois jours à l'audition des candidats. Lors de la séance plénière prévue pour la mi-août, la commission devrait faire part aux groupes de ses recommandations de vote. Cet ambitieux calendrier devrait permettre l'élection des juges au Tribunal fédéral de Bellinzone d'avoir lieu à la session d'automne 2003. La commission s'est par ailleurs inquiétée de ce que la question des coûts n'a pas encore été résolue : en effet, si des négociations sont en cours, rien n'indique encore à quelle hauteur les cantons du Tessin et de Saint-Gall participeront aux frais de location et de construction des bâtiments destinés à accueillir les nouveaux tribunaux. Cette participation aux frais, qui a été promise devant les deux conseils lors des débats parlementaires, a joué un rôle décisif dans le choix de Bellinzone et de Saint-Gall. Par conséquent, la commission espère que, d'ici l'élection des juges au Tribunal pénal fédéral de Bellinzone, le Conseil fédéral et les gouvernements saint-gallois et tessinois trouveront un accord sur la participation aux frais de ces deux cantons. La commission a siégé le 9 mai sous la présidence du conseiller aux États Rolf Schweizer (PRD / ZG).

Berne, le 9 mai 2003 Services du Parlement

Renseignements:

Rolf Schweizer, président de la commission, tél. 041 728 73 73 ou

041 761 56 24

Ghita Baud-Pedrolini, secrétaire de la commission, tél. 031 322 07 80

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003711/100462834> abgerufen werden.